

Constitution d'un réseau de sites en vallées alluviales



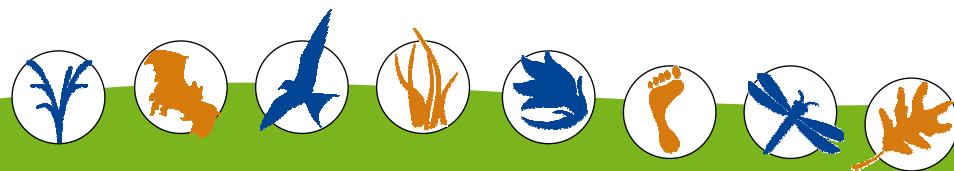
ATELIER 1 :
Corridors alluviaux et trame verte et bleue

Rencontres Eau, espaces, espèces
12 & 13 mars 2013 – Tours



L'objectif du Cen Centre

- Le Conservatoire a pour objet de **protéger, assurer la pérennité et restaurer par une gestion appropriée** les sites de la région Centre remarquables pour leur intérêt biologique, géologique ou paysager.
- Dans le cadre de ces objectifs, le Conservatoire mettra en œuvre toutes actions permettant **la connaissance des milieux naturels, leur protection, leur gestion et leur ouverture au public.**



Le réseau d'espaces naturels

Un réseau de sites : 102 sites – 3 291 ha

Représentatif des enjeux de biodiversité :

La Loire et ses affluents

Les pelouses calcicoles,

Les tourbières et marais alcalins,

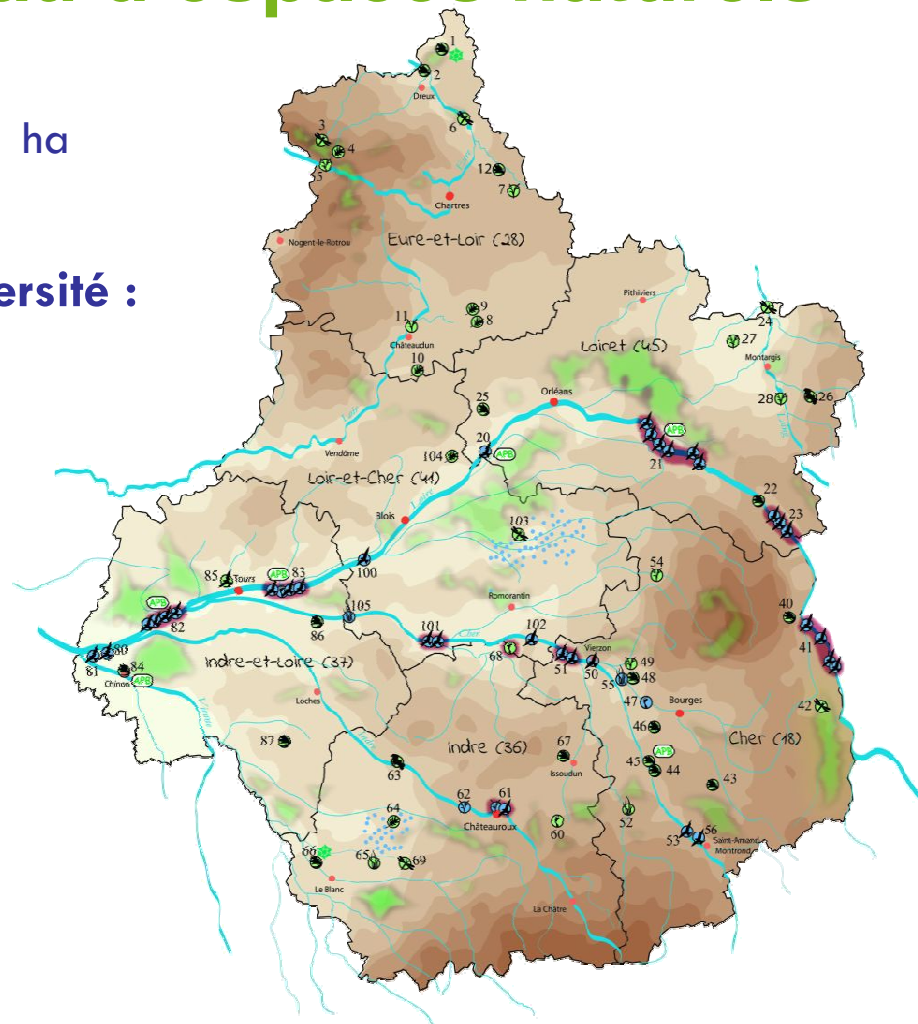
Les prairies humides,

Les étangs,

Espèces phares :

Chiroptères

Outarde canepetière...



Accompagnement des politiques publiques

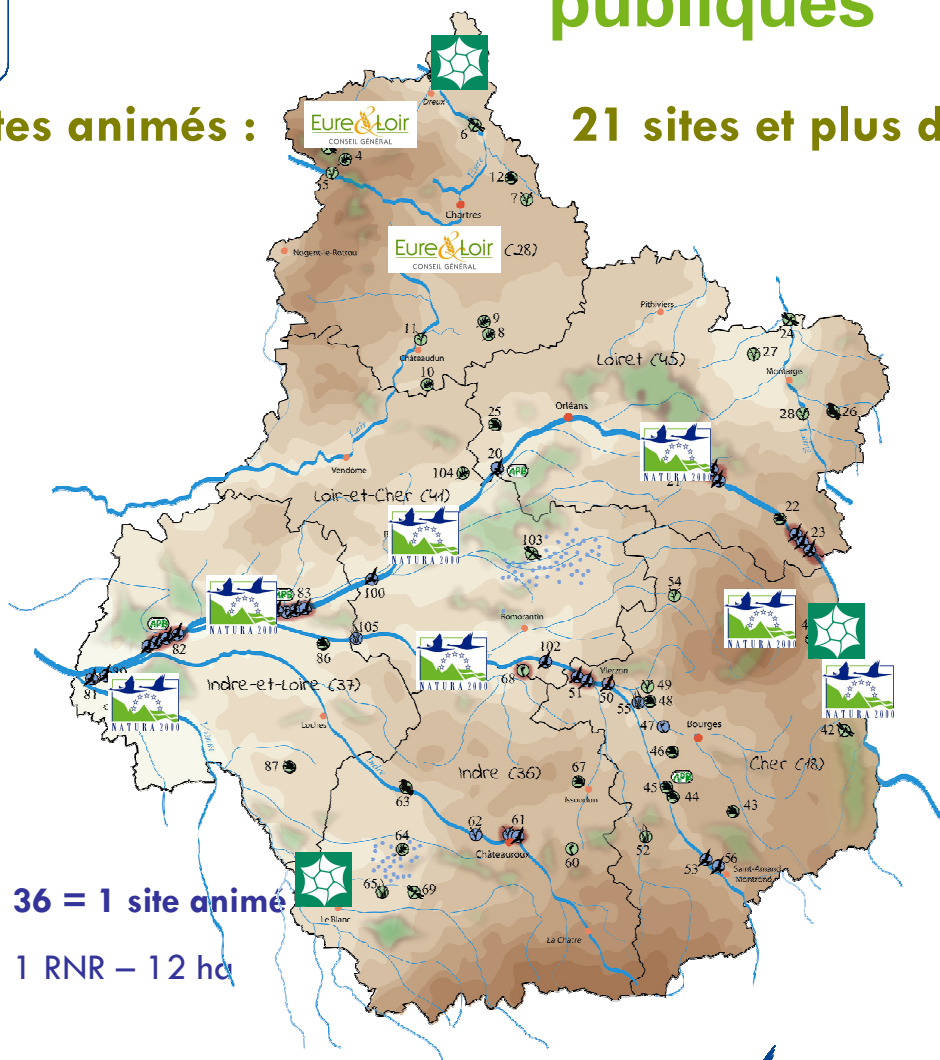
Sites animés : 21 sites et plus de 35 000 Ha

41 = 4 sites animés

4 N 2000 – 4 400 ha

37 = 3 sites animés

3 N 2000 – 5 030 Ha



28 = 3 sites animés

2 ENS – 1 334 Ha

1 RNR – 40 ha

45 = 2 sites animés

2 N2000 – 7 530 Ha

18 = 8 sites animés

7 N2000 – 15 000 Ha

1 RNN – 1 500 Ha

36 = 1 site animé

1 RNR – 12 ha



Accompagnement des politiques publiques

- **Groupe de travail Plantes Invasives**
(co-animé avec le CBNBP)
- **Animation de la déclinaison régionale
du PNA en faveur de *Maculinea***
- **Animation du plan mares 28**

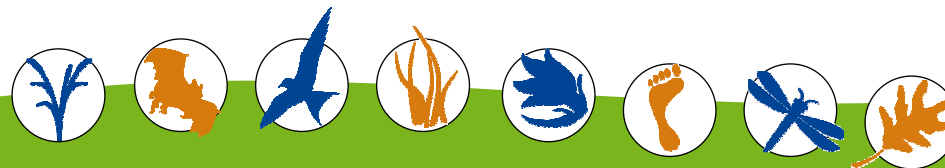


La Loire et ses affluents :

Axe majeur d'intervention du Cen Centre

La Loire et ses affluents, un axe d'intervention historique

- **1991** : 1^{er} site acquis par le Cen Centre :
l'île de la Folie sur les bords de Loire (Loir-et-Cher)
- **1993-1998** : le Cen Centre est maître d'ouvrage du programme *Life Loire Nature* (intégré au PLGN en 1994)
- **1995** : Création de la RNN Val de Loire (co-gestionnaire avec le Cen Bourgogne)
- **2000** : 850 ha de milieux alluviaux préservés sur la Loire, le Cher et l'Indre
- **2001-2006** (PLGN phase 2) :
Un budget de 3 281 000 € (1/3 des réalisations du Plan Loire)
Préservation de 1 427,69 ha de milieux alluviaux (+ 577,64 ha)



La Loire et ses affluents :

Axe majeur d'intervention du Cen Centre

La Loire et ses affluents, une intervention étendue et démultipliée

- **2007-2013** (PLGN phase 3) :

Gestion cohérente du réseau d'espaces naturels :

- Extension des sites (AOT...)
- 63% des sites dotés d'un plan de gestion élaboré à partir des enjeux de chaque site ET adapté aux enjeux du réseau de sites
- Amplification des actions d'entretien des espaces naturels (



Au 31 août 2012, préservation de 50 sites pour 2115,43 ha (+687,79 ha)

- 800 000 € d'actions par an
- 1 060 000 € d'opérations sous-traitées pour la gestion (2007-2011)



La Loire et ses affluents :

Un réseau de sites alluviaux (50 sites – 2115,43ha)




1 site ligérien tous les 11 km

GRANDEUR NATURE

Les forêts alluviales

Ulmenion minoris,
Salicetea purpureae & Alnenion glutinoso-incanae

L'ensemble des **forêts alluviales** maîtrisées par le Cen Centre représente **800 ha**

Enjeux de biodiversité :

Les coléoptères saproxyliques, l'avifaune (Pics) et les mammifères (Castor, Chiroptères)

Enjeux de fonctionnalité :

Forte rugosité atténuant les crues

Régulation des nutriments, toxiques et MES



Les forêts alluviales

Actions démonstratives

Expériences de gestion sur les sites Cen Centre (actions 2007-2012) :

Augmenter la naturalité :

- Boisements laissés en évolution naturelle : 855,4 ha

Améliorer l'état de conservation :

- Lutte ciblée contre certaines invasions biologiques (Robinier, Erable negundo, Ailanthé)
- Mise en exclos de forêts alluviales (2 ha – Bocage de Noirlac (18))

Restaurer la connectivité :

- Plantation de ripisylves (0,1 ha – Ethouars (18))
- Plantation de haies (> 2000 ml)
- Entretien de haies (10 640 ml)



Les forêts alluviales

Actions démonstratives sur le Bocage de Noirlac

GH11 - Plantation

OBJECTIFS A LONG TERME :

- ❖ Maintenir le système aux espèces inféodées (Pie-grièche écorcheur)

LOCALISATION : section C n°

DESCRIPTION DE L'OPERATION :

Cette opération comprend les tronçons :

- tronçon 1 : 2
- tronçon 2 : 1
- tronçon 3 : 1

Cahier des charges :

A- Période d'intervention :

La préparation du sol devra être effectuée avant les plantations.

B- Préparation du sol :

Lors de la préparation du sol, il faut, dans un premier temps, procéder à un sous-solage.

Ensuite, selon le pré-projet, il conviendra ensuite de tracer les alignements.

C- Le paillage :

Le paillage peut être réalisé à l'aide de bûches ou de paille.

Pour la paille, une épaisseur d'au moins 10 cm sera suffisante.

L'utilisation de bâches et de géotextiles est recommandée.

En aucun cas, l'entreprise ne devra utiliser d'écorses, le maître d'ouvrage sera responsable.

D- Choix des plants :

Les espèces choisies sont de préférence locales.

Les arbustes comprendront des espèces de haie.

Les arbres de haut jet devront être adaptés à la zone.

E- Tuteurage :

Des tuteurs en châtaignier seront utilisés pour les arbres de haut jet.

F- Protection :

Les protections en plastique ou en matière synthétique sont recommandées.

Cependant, si des protections en bois sont utilisées, elles devront être traitées.

La pose des protections est à la charge de l'entreprise.

Les plants seront protégés par un grillage ou une clôture mobile.

Type de clôture mobile :

- piquets plastiques munis de pointes métalliques
- ruban bleu électrique
- électrification si besoin
- si électrification, pose de câbles et de poteaux

G- Arrosage :

Un arrosage à la plantation est obligatoire.

Un arrosage mensuel moyen sera effectué pendant les premières années.

Il sera effectué à l'aide d'un arrosoir ou d'un pulvérisateur.

H- Plan de plantation :

Le plan de plantation sera établi par le maître d'ouvrage.

Il sera soumis à l'approbation de l'organisme gestionnaire.

Le plan de plantation devra être daté et signé par le maître d'ouvrage.

Il sera conservé en deux exemplaires, l'un à la charge de l'entreprise et l'autre à la charge du maître d'ouvrage.

Le plan de plantation sera annexé au cahier des charges.

Le plan de plantation sera communiqué à l'organisme gestionnaire.

Le plan de plantation sera communiqué à l'organisme gestionnaire.

Le plan de plantation sera communiqué à l'organisme gestionnaire.

Le plan de plantation sera communiqué à l'organisme gestionnaire.

Le plan de plantation sera communiqué à l'organisme gestionnaire.



PERIODE D'INTERVENTION :

COUT D'INVESTISSEMENT : 2

PERSONNEL CONCERNE (MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE) : CHARGE DE GESTION ECOLOGIQUE

ESTIMATION DU TEMPS D'INTERVENTION (MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE) :

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Nb jours	0	0	4	1	1	0	6



Les prairies de fauche

*Bromion racemosi, Oenanthion fistulosae
& Arrhenatherion eliatoris*

L'ensemble des **prairies de fauche** maîtrisées
par le Cen Centre représente **430 ha**

Enjeux de biodiversité :

La flore, les insectes (lépidoptères, orthoptères)
et l'avifaune prairiale

Enjeux de fonctionnalité :

Espaces privilégiés d'expansion des crues
Régulation des nutriments, toxiques et MES



Les pelouses alluviales

Corynephorion canescentis,
Sileno conicae-Cerastion semidecandri

L'ensemble des **pelouses alluviales** maîtrisées par le Cen Centre représente **45 ha**

Le **Val de Sully** (Loiret)
et les **Pelouses de Bertignolles** (Indre-et-Loire)
regroupent l'essentiel des interventions
avec respectivement **16,2 ha** et **13,6 ha**

Enjeux de biodiversité :

La flore, les insectes (orthoptères, coléoptères)
et les reptiles

Enjeux de fonctionnalité :

Espaces privilégiés d'expansion des crues



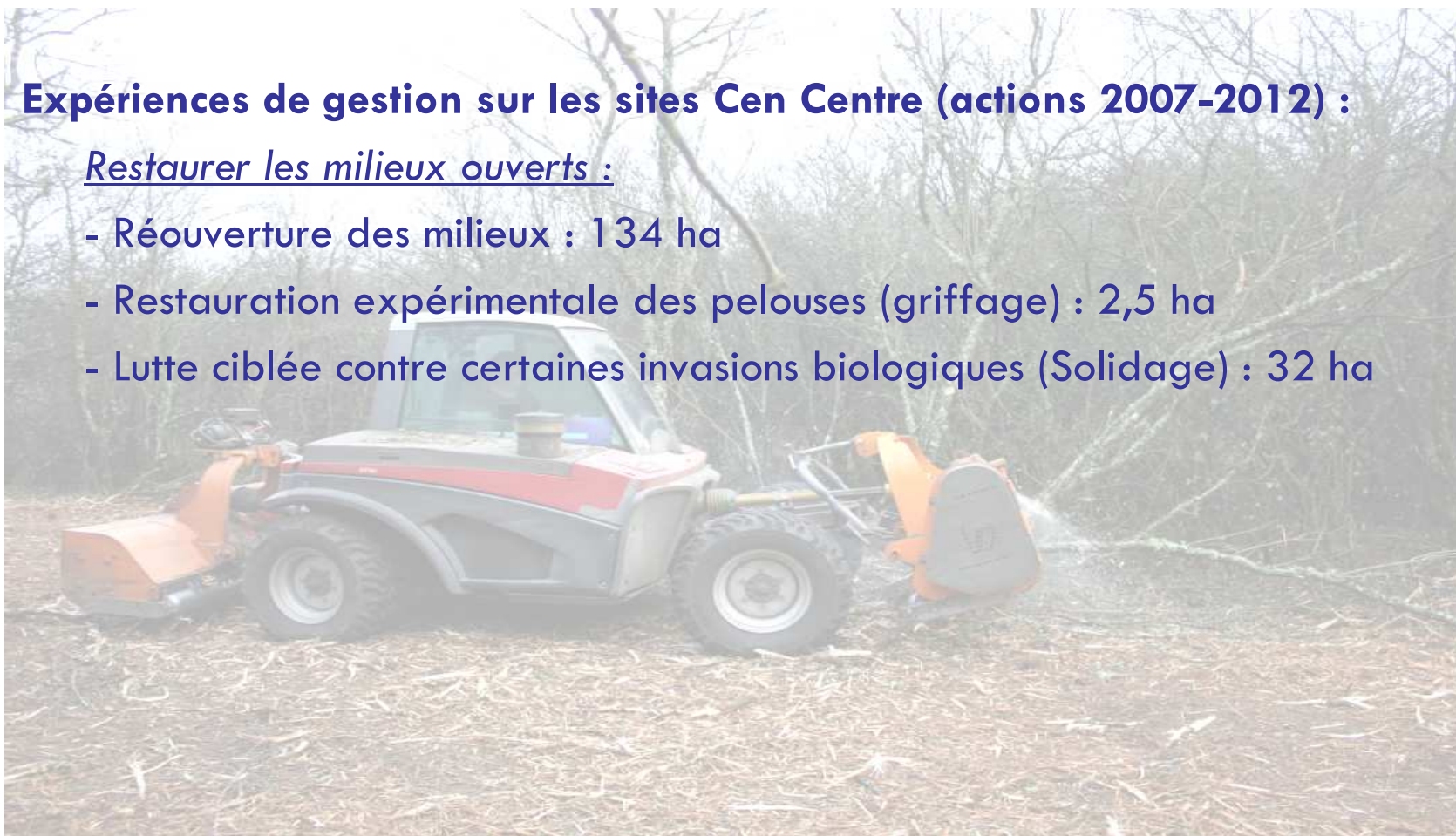
Les pelouses et prairies alluviales

Actions démonstratives

Expériences de gestion sur les sites Cen Centre (actions 2007-2012) :

Restaurer les milieux ouverts :

- Réouverture des milieux : 134 ha
- Restauration expérimentale des pelouses (griffage) : 2,5 ha
- Lutte ciblée contre certaines invasions biologiques (Solidage) : 32 ha



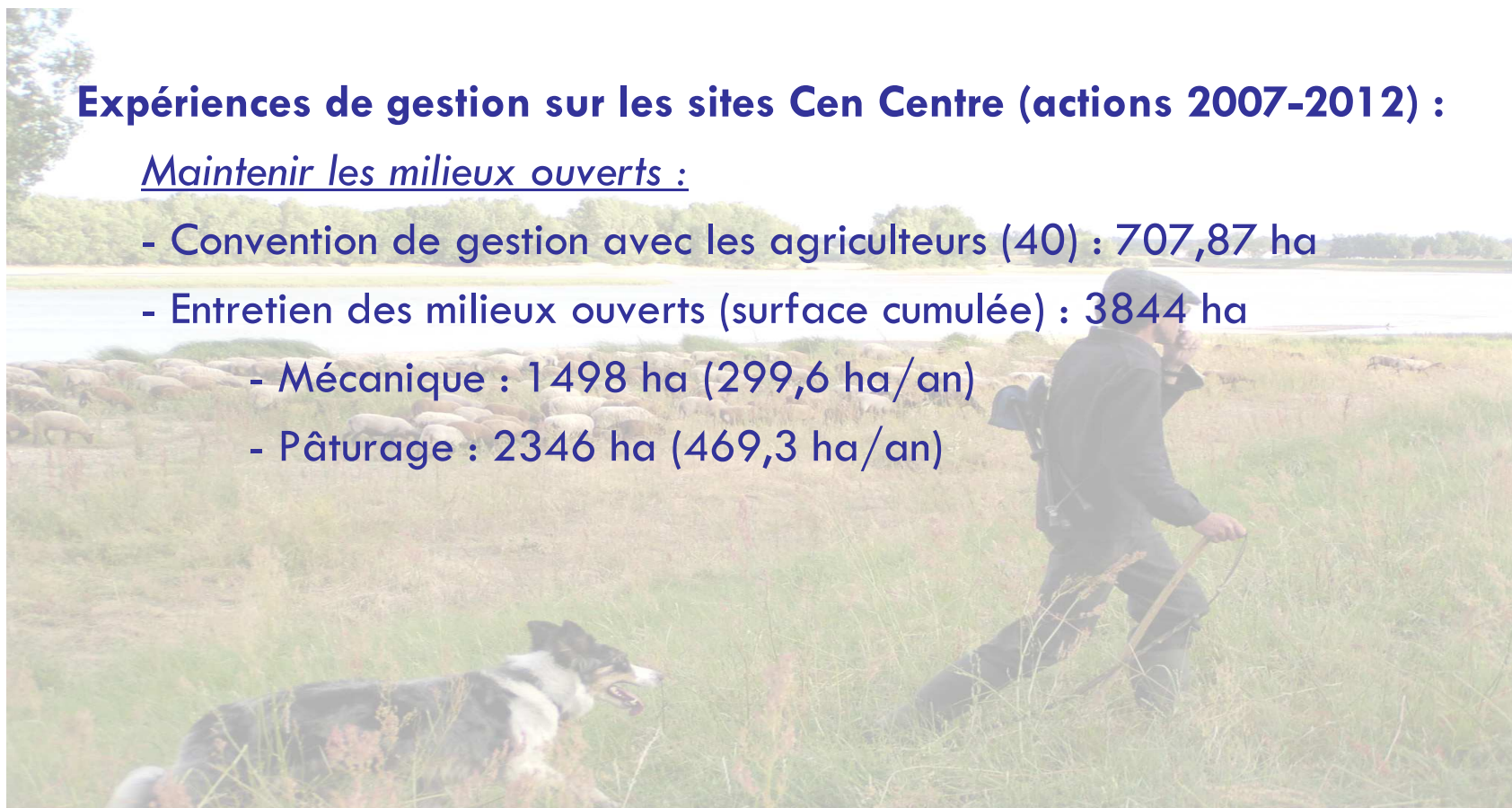
Les pelouses et prairies alluviales

Actions démonstratives

Expériences de gestion sur les sites Cen Centre (actions 2007-2012) :

Maintenir les milieux ouverts :

- Convention de gestion avec les agriculteurs (40) : 707,87 ha
- Entretien des milieux ouverts (surface cumulée) : 3844 ha
 - Mécanique : 1498 ha (299,6 ha/an)
 - Pâturage : 2346 ha (469,3 ha/an)



SRCE en région Centre

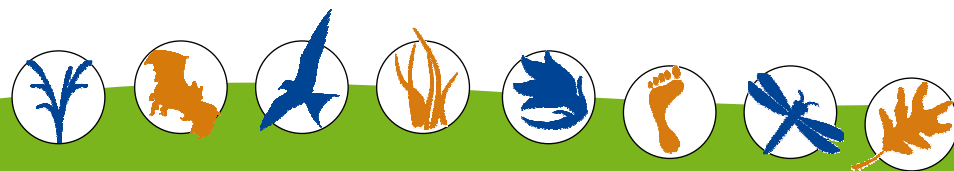
Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) :

Démarrage en janvier 2011

Etape actuelle : identification des corridors par sous trame (soit amont du plan d'action)

Quelle place pour les milieux alluviaux?

- 10 sous-frames retenues comme armature du SRCE dont 6 sous-frames pour le seul éco-complexe alluvial
- Le risque ? une dispersion des problématiques « simples et intuitives » des milieux alluviaux et de ses enjeux de fonctionnalité



Enjeux de fonctionnalités des milieux alluviaux

- **Maintenir la fonctionnalité du réseau hydrographique**
 - Prise en compte de l'espace de mobilité
 - Continuité du flux de matières
- **Maintenir la viabilité de surfaces d'habitat suffisamment vastes et fonctionnelles**
 - Rôle central des réservoirs de biodiversité : Quelle surface suffisante ?
- **Assurer la connectivité des habitats pour le déplacement d'individus**
 - Prise en compte des encombres (bois flottant) dans les entretiens de lit
 - Risque prééminent des espèces invasives

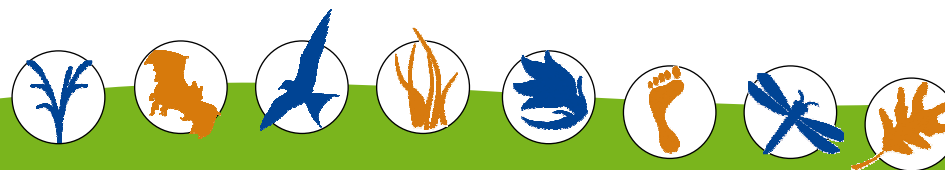
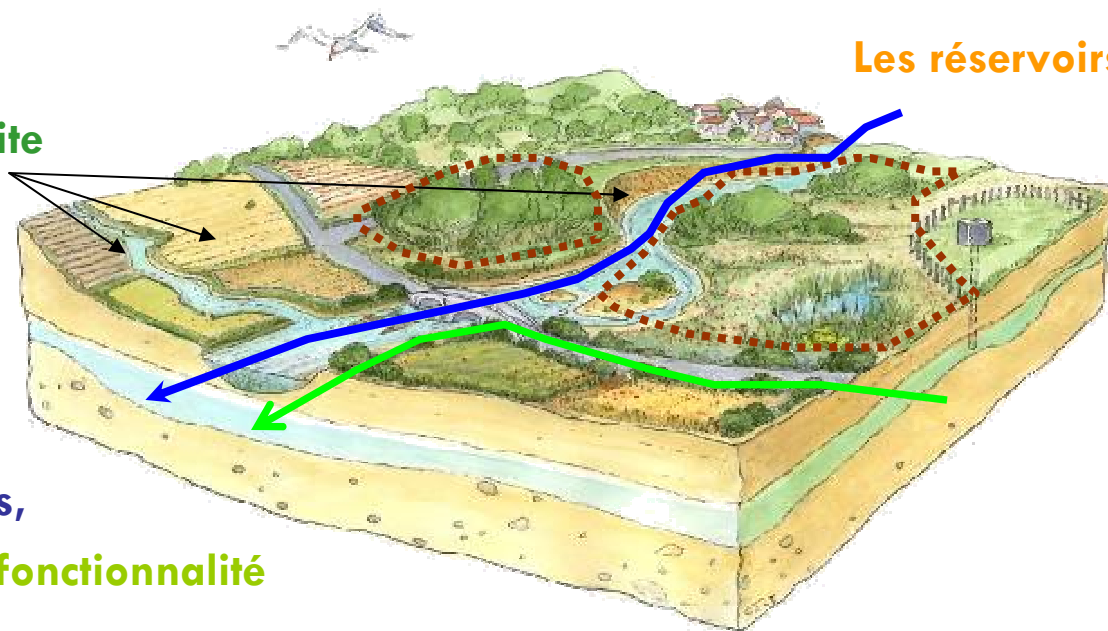


Gestion intégrée de la biodiversité

La nature dite
ordinaire

Les réservoirs de biodiversité

Les corridors,
espaces de fonctionnalité



Constitution d'un réseau de sites en vallées alluviales



Merci de votre attention

ATELIER 1 :
Corridors alluviaux et trame verte et bleue

Rencontres Eau, espaces, espèces
12 & 13 mars 2013 – Tours

